



Acte n° 2024C213

DELIBERATION

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 NOVEMBRE 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 27

Pouvoirs : 11

Votants : 38

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 08/11/2024

Le 18 Novembre 2024, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à l'Espace Carjat, chemin de Chassinal à Fareins (01480).

Présents : Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Patrick CHARRONDIERE, Jacques CORMORECHE, Pascal CUNY, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Gilles GARNIER, Nadia GUYON, Bruno HENRY, Agathe IACOVELLI, Vincent LAUTIER, Michelle NUGUET, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Delphine PICHOURON, Gérard PORRETTI, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Didier ALBAN (Pouvoir à Sylvie PERMEZEL), Gabriel AUMONIER (Pouvoir à Carole BONTEMPS-HESDIN), Fabien BIHLER, Valérie BOYER, Emmanuelle CARGNELLI, Armand CHAUMONT (Pouvoir à Gérard PORRETTI), Anne-Marie DEGUEURCE (Pouvoir à Vincent LAUTIER), Nicole DUGELAY (Pouvoir à Jacques CORMORECHE), Christine FORNES, Amina LEGHNIDER, Patrick NABETH (Pouvoir à Nathalie TISSERAND), Corinne MARTIN GAJAC (Pouvoir à Ingrid BESSON), Richard PACCAUD (Pouvoir à Gilles GARNIER), Stéphanie PALLIER, David POMMIER (Pouvoir à Emilie BERTHOLON), Bernard REY, Frédéric VALLOS (Pouvoir à Marc PECHOUX), France-Line VINCENT (Pouvoir à Agathe IACOVELLI).

Secrétaire de séance : Emilie BERTHOLON.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE - Modification de l'intérêt communautaire relatif à la compétence « Voirie d'Intérêt Communautaire »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 5214-16 ;

Vu l'article 17 de la loi n° 2023-1196 du 18 décembre 2023 pour le plein emploi ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 28 janvier 2022 portant modification des compétences de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée ;

Le Président explique au conseil que l'avènement d'un nouveau supermarché sur la commune de Frans, porté par le groupe Intermarché, et la création future d'une nouvelle zone d'activité nécessitent de permettre à la CCDSV de réaliser des aménagements sur la portion du Chemin du Plumeret située entre la route départementale D904 et l'accès à l'entrée charretière du futur supermarché de Frans.

Cette portion de voie n'est pas, à ce jour, explicitement définie comme relevant de l'intérêt communautaire de la CCDSV.

Afin de sécuriser juridiquement les investissements projetés par la CCDSV, il convient donc de désigner cette portion de voie comme relevant de l'intérêt communautaire de la CCDSV, dans son document statutaire, au titre de sa compétence « Voirie d'intérêt communautaire ».

Cette modification de l'intérêt communautaire est subordonnée, conformément au IV de l'article L. 5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales, à une décision du conseil communautaire à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés.

Cette proposition de modification est détaillée dans le projet annexé à la présente délibération.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 07/11/2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** le principe d'une modification de l'intérêt communautaire inhérent à la compétence « voirie d'intérêt communautaire » afin d'y intégrer la portion du Chemin du Plumeret situé entre la route départementale D904 et l'accès à l'entrée charretière du futur supermarché ;
- ✓ **D'APPROUVER** la modification du document statutaire telle que détaillée en annexe de la présente délibération.

A Fareins, le 18/11/2024

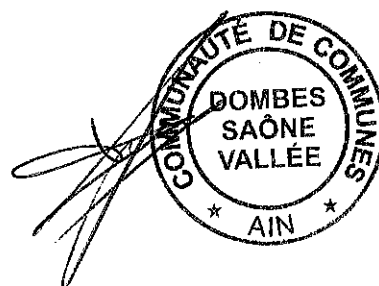
La Secrétaire de Séance,

Emilie BERTHOLON



Le Président,

Marc PECHOUX



Affichage sous format électronique : 27/11/2024